

18-03-2019

UNSA Police  
25 rue des Tanneries  
75013 PARIS



## L'UNSA Police continue, avec ses soutiens, à demander la mise en place d'un plan pluriannuel d'affectations des NS CRS pour pérenniser cette spécialité!

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



NATHALIE DELATTRE

SENATRICE DE LA  
GIRONDE

VICE-PRESIDENTE DE LA  
COMMISSION DES LOIS

CONSEILLERE  
MUNICIPALE DE  
BORDEAUX

Monsieur Laurent NUNEZ  
Secrétaire d'État auprès du ministre de  
l'Intérieur  
Place Beauvau  
75008 PARIS

Bordeaux, le 27 février 2018.

Monsieur le Secrétaire d'État,



Je me permets d'attirer à nouveau votre attention sur la question de la pérennisation de la surveillance des nageurs-sauveteurs des compagnies républicaines de sécurité (NS-CRS).

Depuis soixante ans, les nageurs-sauveteurs CRS sont affectés sur les plages du littoral français pour secourir les personnes en danger, réprimer les infractions commises ainsi que conseiller les élus locaux.

Mais, l'activité des NS-CRS ne cesse d'être réduite au minimum. Si en 2002, ils étaient 720 NS-CRS recensés par la direction générale de la police nationale pour une durée moyenne de trois mois sur les plages françaises, ils n'étaient plus que 297 agents pour deux mois d'été en 2017. A l'occasion de la saison estivale 2018, la DGPN a diffusé un télégramme en date du 29 décembre 2017 annonçant la reconduction des 297 agents NS-CRS pour les seules communes qui en feraient la demande.

Pour la période estivale de 2019, les nageurs sauveteurs CRS ainsi que les maires des communes du littoral sont toujours dans l'attente d'un arbitrage, **faute de plan pluriannuel d'affectations**. En imposant une vision à long terme, ce dernier permettrait pourtant de respecter le calendrier des vacances scolaires, de pérenniser le service public rendu par les NS-CRS mis à disposition par l'État et de permettre aux agents d'organiser leur déplacement plus en amont.

Aussi, je souhaiterais vous solliciter à ce sujet car de nombreux agents sont dans l'attente de cet arbitrage du Ministère de l'Intérieur pour la saison estivale 2019 et continuent de s'inquiéter pour l'avenir de leur métier.

En vous remerciant par avance pour votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de ma très haute considération.

*Merci de ton aide sur ce sujet  
extrêmement important pour la Gironde  
et la sécurité de nos concitoyens !*

Nathalie DELATTRE



15, RUE DE VAUGRARD - 75291 PARIS CEDEX 06  
COURRIER ELECTRONIQUE : n.delattre@senat.fr

# UNSA Police, Autonome et indépendant

